

FLEXIBLES DE FREINS ESSAI DE GYMNASTIQUAGE SOUS PRESSION ALTERNEE

Page 1/4

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

SOMMAIRE

1. OBJET	1
2. PRINCIPE	1
3. APPAREILLAGE	1
4. ÉCHANTILLONNAGE	2
5. MODE OPÉRATOIRE	3
6. EXPRESSION DES RÉSULTATS	3
7. PROCÈS-VERBAL D'ESSAI	3
8. HISTORIQUE ET DOCUMENT CITÉS	4
8.1. HISTORIQUE	4
8.2. DOCUMENTS CITÉS	4
8.3. EQUIVALENT À :	4
8.4. CONFORME À :	4
8.5. MOTS CLEFS	4

1.OBJET

La présente procédure définit les opérations à effectuer pour déterminer, de façon accélérée, la résistance d'un flexible de frein sous l'effet de la pression et de la fatigue.

2.PRINCIPE

La méthode consiste à soumettre des flexibles à un gymnastiquage sous pression alternée de façon répétitive sur un banc d'essai.

3.APPAREILLAGE

Le dispositif comprend :

- un système mécanique permettant de monter les flexibles de manière identique à celle effectuée sur véhicule. L'appareillage doit être asservi de façon à obtenir des débattements de flexibles dans les plans verticaux et horizontaux. L'amplitude du mouvement vertical doit être égale à celle relevée sur véhicule lorsque les butées de suspension sont enlevées ; sa fréquence est de 60 cycles $\pm$ 5 cycles/min.
L'amplitude du mouvement horizontal doit être égale à celle relevée sur véhicule lorsque l'angle de braquage est maximal ; sa fréquence est de 6 cycles $\pm$ 0,5 cycles/min.
- un système hydraulique comprenant :
 - un générateur hydraulique donnant une pression minimale de 100 bar, avec un dispositif d'ajustement de la pression à 100 bar $\pm$ 5 bar,
 - un distributeur permettant l'admission rapide du fluide à la pression de 100 bar, le maintien à 100 bar et le retour brusque à pression nulle,
- un compteur d'impulsions,
- un dispositif d'arrêt en cas de fuite d'un flexible,
- le fluide d'essai doit être un liquide de frein homologué en série et approprié au type de circuit (synthétique ou minéral).

4.ECHANTILLONNAGE

8 flexibles minimum.